

"Désigner les agriculteurs comme seuls responsables des inondations est un raisonnement simpliste"

Société (/actu/societe)

Y. N.

Abonnés

Publié le 06-07-21 à 16h26 - Mis à jour le 06-07-21 à 17h56

Charles Bielders est professeur à l'UCLouvain. Il étudie la conservation des sols depuis plus de 20 ans. Selon lui, la cause est multi-factorielle. Et la solution est plus complexe qu'il n'y paraît.



Les outils de partage sont désactivés en mode preview

Depuis quelques semaines maintenant, la Belgique est victime d'une météo catastrophique loin de ce que l'on avait pu connaître ces trois dernières années. Les orages à répétition ont transformé certaines rues en torrent d'eau boueuse, inondant caves, garages, salons et chambres des maisons sur leurs passages. Certaines à plusieurs reprises. Avec à chaque fois la même scène: des citoyens, bottes au pied, qui

retirent des brouettes de boue qui avait envahi leur habitation. Avec un irrésistible sentiment de colère et d'impuissance, certains ayant été sinistrés 7 fois en un mois. Notamment à Rebecq ou Gembloux.

Avec une question toute légitime qui se pose au lendemain des scènes de désolation: qui est responsable? Sur les réseaux sociaux, la réponse est toute trouvée: les agriculteurs et les communes. Les premiers pour leurs gestions des terres – et les fameux sillons dans le sens de la pente!-, les secondes pour leur gestion de l'urbanisation.

Professeur en conservation des sols au Earth and Life Institute de l'UCLouvain, Charles Bielders juge ce raisonnement un peu simpliste. "Nous ne pouvons pas nier que, depuis six semaines, nous connaissons une série d'événements à caractère exceptionnel, confie-t-il. Ce sont des phénomènes durant lesquels il pleut énormément de manière localisée. Et il serait trop simpliste de ne pointer du doigt que les agriculteurs et les bourgmestres."

Le réchauffement climatique, inévitablement, joue un rôle dans la répétition des épisodes orageux. Mais Charles Bielders l'admet: agriculture et urbanisation ont une certaine responsabilité dans l'amplification des dégâts. La nature du sol également. "Les régions où l'on a vu des coulées de boue sont essentiellement situées sur des sols limoneux, riches et très fertiles sur lesquels on pratique une agriculture souvent intensive. En Ardennes, on constate qu'il y a moins de dégâts, notamment car les sols, moins riches, sont dédiés à l'activité forestière ou à l'élevage. Cette couverture forestière et ces prairies enherbées permettent de mieux retenir le sol. Et même s'il peut y avoir du ruissellement lors de gros orages, le sol est retenu et l'eau qui s'écoule est bien plus claire que les coulées boueuses. Ce qui permet de limiter les dégâts."

Dans les régions où l'agriculture prend une grande place, les sillons mal orientés sont souvent pointés du doigt au lendemain d'inondations. Certains citoyens demandent donc aux agriculteurs d'orienter les sillons pour qu'ils ne dirigent pas l'eau de pluie vers les habitations. "Le problème, c'est que dans la majorité des parcelles, il n'y a pas qu'une seule pente et c'est techniquement difficile d'orienter les sillons dans plusieurs sens sur une même parcelle, tempère Charles Bielders. De plus, en mettant le sillon dans un autre sens, on pourrait reporter le problème sur d'autres zones urbanisées. Si on veut bien travailler, il faut travailler en suivant les courbes de niveau mais il faudrait des parcelles gigantesques, à l'américaine. Et lorsque ce n'est pas parfaitement réalisé, le travail en courbe de niveau peut même conduire à des situations pires que si les sillons sont orientés plus ou moins dans le sens de la pente. Parce que si les sillons débordent, on enclenche un effet cascade qui peut engendrer la formation d'importantes ravines."

Et il ne faut pas éluder la contrainte technique. “Certaines machines agricoles, notamment pour la récolte du maïs, travaillent difficilement lorsqu’elles sont en dévers. La solution la plus bénéfique pour tous serait en fait de réaliser des cloisonnements interbuttes (NDLR: les sillons seraient bouchés tous les X mètres) pour freiner le ruissellement de l’eau. Mais lorsque les pluies sont très importantes (NDLR : comme ces dernières semaines), même cette technique a ses limites. En effet, lorsque les petites dépressions formées entre les buttes débordent, elles deviennent inefficaces.”

Une technique qui empêcherait à l’eau d’emprunter une autoroute vers le bas de la vallée et d’ainsi limiter les risques d’inondations en contrebas. “Pour l’agriculteur, cela aurait aussi des avantages puisqu’en cas de pluie lors d’une période de sécheresse, l’eau serait retenue en plus grande quantité pour nourrir les plants. Et lors de gros orages, cela permettrait d’éviter que les sédiments ne partent avec l’eau. Et que l’on retrouve des tonnes de pommes de terre sur les routes. Car il est faux de croire que l’agriculteur s’en contrefiche: lui aussi peut subir de gros dégâts et une importante perte de rendement lors de violents orages.”

L’autre solution serait de créer davantage de haies et bandes enherbées près des parcelles. “Pas seulement des haies: la végétation herbacée (ronces, orties,...) au pied de celles-ci sont un réel frein à l’écoulement des eaux. Mais n’en mettre qu’en bas des parcelles n’est pas suffisant. Pour lutter efficacement contre le ruissellement, il faudrait créer des bandes herbeuses au sein même de ces parcelles pour augmenter le nombre d’obstacles au ruissellement, ou diminuer la taille des parcelles. Enfin, alterner les cultures (NDLR: pommes de terre, blé, betteraves, blé,...) permettrait aussi de freiner ce ruissellement des eaux, et donc de réduire les risques d’inondations en aval.”

Sur le plan de l’urbanisation aussi, il y a des choses à faire. “Pendant très longtemps, les communes n’ont pas pris en compte le ruissellement des eaux dans l’octroi des permis, déplore Charles Bielders. On se retrouve aujourd’hui avec des maisons qui se situent en plein milieu d’un couloir de ruissellement et qui, forcément, sont plus à risques. Désormais, des cartes spécifiques existent et toutes les demandes de permis d’urbanisme passent par la cellule Giser, qui donne un avis non contraignant mais souvent suivi par les communes. Et toutes les personnes qui ont un projet sont avisées.”

À charge aux communes d’imposer des modifications. aux projets. “Cela va de l’adaptation du permis pour que les caves et garages ne soient pas en sous-sols par exemple, au déplacement de la maison sur le terrain... Il est difficile, pour des raisons

économiques, de rendre des terrains à bâtir inconstructibles mais il faut réfléchir à la manière dont ces terrains doivent être bâtis.”

À Perwez, on a pris le taureau par les cornes après les récentes inondations en creusant des fossés en aval des champs pour rediriger l’eau vers des zones non bâties. “Cela peut être une bonne solution mais elle peut demander des investissements conséquents et parfois impayables. Et chaque contexte est différent. Une solution qui a fonctionné dans une commune ne fonctionnera peut-être pas dans une autre commune, ni même dans un autre quartier de la même commune. Les bassins d'orage et zone d'immersion temporaire sont par exemple efficaces pour retenir l'eau claire mais ils ne sont pas faits pour recueillir de l'eau boueuse. Le phénomène est complexe et les causes multifactorielles. Mais au vu des conditions climatiques que l'on pourrait connaître ces prochaines années, il est urgent de réfléchir à des solutions structurelles”, conclut Charles Biolders.

Y. N.

Les outils de partage sont désactivés en mode preview